

Jacques Durand (Université de
Toulouse et CNRS, CLLE
UMR5263)

*Mot et phonologie en français : de la
persistance d'une illusion*
(codicille à Chantal Lyche &
Francine Girard 1995)

I. INTRODUCTION

(1) **Double sens** (vers holorimes)

- Gal, amant de la reine, alla, tour magnanime,
galamment de l'arène à la tour Magne à
Nîmes.

- Viens dans mon sein doux pour y goûter la
vie d'ange.
Viens dans mon saindoux pourri, goûter la
vidange.

- Les jeux de mots laids sont pour les gens
bêtes,
Les jeux de mollets sont pour les jambettes.

*Dans ces bois automnaux, graves et
romantiques,
Danse et bois aux tonneaux, graves et
rhum antique.
Net et vibrant, le chant d'une
bergeronnette
Naît et vibre en le champ d'une bergère
honnête.
Hérédia lisant Verlaine - Ah joli don !!
Erre et dit à Lise en vert lainage : " Oh! lis
donc. "
Saoul, l'heureux gars Raimu descend, pas
sans dangers,
Sous le regard ému des cent passants
d'Angers.
(Prévert)*

On s'en dégoûte / On sent des gouttes //
Charlatan / Charles attend (Lyche et
Girard 1995 : 207)

(2) **Jeux de mots**

- Mon père est maire de Mamers et mon
frère est masseur (et j'ai des frères qui
bégayent, car Mamère est maire de Bègles
!).

II. PREMIERE PARTIE

(3) Le français, langue cursus (Pulgram 1970)

« Pulgram établit une typologie des
langues qui oppose les langues Nexus
(langues germaniques aux langues Cursus
(comme par exemple le français). Le nexus
comprend un ou plusieurs lexèmes qui
fonctionnent comme un mot phonologique
(un seul accent primaire, propriétés
phonotactiques du mot) tout en gardant
leur identité morphologique. Le cursus,
quant à lui, est un grand nexus où les
frontières entre les lexèmes ont disparu
ainsi que les caractéristiques
suprasegmentales de chacun d'eux. Le
cursus est délimité par une pause initiale et
finale. Les langues nexus sont alors
caractérisées par un rythme accentuel alors
que les langues cursus sont caractérisées
par un rythme syllabique. » (Lyche et
Girard 1995 : 206)

(3) **Le mot comme projection de la norme orthographique**

« Dans l'approche représentationnaliste de
type 'Principes et Paramètres' commune
aux phonologies contemporaines, ce sont
en effet *les statuts représentationnels*
particuliers des consonnes dites de liaison
(les[∩]arbres) et des consonnes finales dites
fixes (*le sens*) qui sont posés comme
explicatifs. L'analyse se fait fond sur une
conception particulière du lexique mental,
celle d'une structure de liste où les entrées,

indépendantes les unes des autres, engramment l'information linguistique pertinente. Ces entrées ne sont rien d'autre que des mots. Or, si tant est que cette analyse puisse être clairement définie ailleurs, dans une langue comme le français qui connaît un enchaînement généralisé et une resyllabation conduisant à la formation de groupes de souffle, le mot ne constitue pas une unité phonologique et ne possède aucun statut théorique ou formel défini (Blanche-Benveniste & Chervel (1969, 211), Catach (1987, 36-37), Damourette & Pichon (1911-1927, 182), Troubetzkoy (1939, 296, 313), Pulgram (2001, 30), Morin & Kaye (1982, 291 et sv.), Selkirk (1972)). Ce n'est que dans la forme orthographique, la tradition orthographique et la norme académique qu'il reçoit une délimitation précise car, comme le rappelle Catach (1968), « l'orthographe commence avec la séparation des mots ». (Laks, 2005 : 102-103)

(4) Liaison et thèse préfixale

« Après quelques hésitations (cf. Morin 1992), j'ai fini par proposer la thèse préfixale dans laquelle toutes les consonnes de liaison de ces constructions, et non seulement le [z] du pluriel, ont été intériorisées comme un préfixe du nom, dont la fonction grammaticale et de noter une combinaison de nombre et d'état construit – un nom comme ENFANT ayant ainsi des formes fléchies telles que /ãfã/, /zãfã/, /tãfã/ et /nãfã/ dans son lexique intériorisée (Morin 2003[1998]). J'argumentais pour dire que ce système se développe naturellement pendant l'acquisition. Les enfants agglutinent souvent une consonne de liaison et certains

déterminants (ou parties de déterminant) pour en faire l'initiale du mot suivant [...] Les études sur l'acquisition font normalement l'hypothèse que les enfants « oublient » les formes agglutinées et ne conservent que le souvenir de la consonne initiale en la rattachant, d'une manière ou d'une autre au mot précédent – conformément aux thèses traditionnelles sur la liaison (cf. Morel 1994). Dans l'analyse que je défends, l'enfant finit par acquérir précisément les restrictions qui régissent ces combinaisons (*t-avion* après *petit, grand, etc.*; *n-avons* après *un, aucun, etc.*) en grammaticalisant progressivement les consonnes agglutinées comme les préfixes d'état construit de la langue de l'adulte. » (Morin 2005 : 12-13)

(5) Mots et maux

SYSTEME GRAPHIQUE

mot

Lexème : MOT

Mot grammatical : {MOT, singulier}

Forme-de-mot (graphie): *mot*

mots

Lexème : MOT

Mot grammatical : {MOT, pluriel}

Forme-de-mot (graphie) : *mots*

mal

Lexème : MAL

Mot grammatical : {MAL, singulier}

Forme-de-mot (graphie) : *mal*

maux

Lexème : MAL

Mot grammatical : {MAL, pluriel}

Forme-de-mot (graphie) : *maux*

(6) Proposition d'Yves-Charles Morin ?

enfants

Lexème : ENFANT

Mot grammatical : {ENFANT, pluriel}

Formes-de-mots (phonologie) :

/ãfã/ contexte W

/zãfã/ contexte X

/tãfã/ contexte Y

/nãfã/ contexte Z ...

enfant

Lexème : ENFANT

Mot grammatical : {ENFANT, singulier}

Formes-de-mots :

/ãfã/ contexte W

/lãfã/ contexte X

/tãfã/ contexte Y

/nãfã/ contexte Z ...

(7) **Complexité de la question**

(a) Graphie

Lexème : ENFANT

Mot grammatical : {ENFANT, pluriel}

Formes-de-mots (graphie) :

enfants

Mais aussi

(i) *l'enfant, d'enfant, etc.*

(ii) les questions type/token : *enfants, enfants, ENFANTS, enfants, enfants, etc.*

(iii) POUVOIR : *peu-, peuv-, pouv-, pui-, pu-*

(b) Phonologie

Lexème : ENFANT

Mot grammatical : {ENFANT, pluriel}

Formes-de-mots (phonologie) :

(i) //ãfã// + //t// + //z// ? (un seul niveau représentationnel ou plusieurs ?)

(ii) POUVOIR :

//pø//, //puv//, //pœv//, //pqi//, //py//

(8) **Quelques arguments depuis Bloomfield (1933)**

(a) Forme libre minimale

Ecoute, lui dit-elle.

Impossible, chère amie, lui dit-il enfin.

Quoi ! s'écria le général d'un air naïf...

Fabrice se releva furieux et se mit à courir après eux en criant *Ladri, ladri* (voleurs, voleurs).

Camarades, pourriez-vous me vendre un morceau de pain.

Aubry, mon garçon, cria-t-elle à un caporal qui passait ...

Moi, dit un des soldats.

Donne, dit le caporal d'un air magistral.

Pillés, perdus, volés ! s'écria la vivandière...

(Stendhal, *La chartreuse de Parme*)

(b) Cohésion interne du mot

Scène 4 acte 2 *Le Bourgeois Gentilhomme*
MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — On les peut mettre premièrement comme vous avez dit : « Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour. » Ou bien : « D'amour mourir me font, belle marquise, vos beaux yeux. » Ou bien : « Vos yeux beaux d'amour me font, belle marquise, mourir. »

vs. ... démocratiquement ...

*démocrat-très-ique-presque-ment

*démocratique-très-ment

*cradémomentiquement

*démonantiquement, etc., etc.

(9) **Les noms (ou substantifs) sans déterminants**

(a) Injonctions, interjections, etc.

Passeport ! Carte d'identité ! Coquin ! Bandit ! Hypocrite ! Docteur !

(b) Noms de fonction : *il est avocat / juge / médecin*

(c) Syntagmes prépositionnels : *en hiver, au printemps, en voiture, une table de marbre, un verre en plastique, transport par eau.*

(d) Coordinations : *ils sont tous partis, parents, enfants, grands-parents.*

(e) Proverbes : *blanc comme neige, œil pour œil dent pour dent, pierre qui roule n'amasse pas mousse...*

(10) **Mot phonologique et Phonologie prosodique**

Pour la phonologie prosodique, il existe bien une unité appelée 'mot phonologique' depuis le travail pionnier de Nespor et

Vogel (1986) mais elle est plus petite que le mot orthographique classique. La hiérarchie proposée est souvent :

- Syllabe
- Pied
- Mot phonologique [_ω ... _ω]
- Groupe clitique [_C ... _C]
- Syntagme intonational
- Unité périodique

(11) Un exemple : la semi-vocalisation

- (a) étudie vs. étudiant [etydi] vs. [etydjã]
- (b) anti-atomique ([ãtiatomik], *[ãtjatatomik])
- (c) saisie-arrêt ([seziarɛ], *[sezjarɛ])
- (d) joli enfant ([ʒɔliãfa], *[ʒɔliãfa])

II. DEUXIEME PARTIE : persistance d'une illusion

(12) Autonomie du mot oral

(a) cas des substantifs (Corpus PFC, exemples fournis par Lidia Philippe)

E : Euh, attends situation familiale, alors est-ce que tu es marié ?

BM : Non, je suis pas marié.

E : Tu as des enfants ? <BM : Je suis adultériste.>

BM : Euh non, pas d'enfant à ma connaissance. Non j'en ai pas ouais.

E : Est-ce que tu as en ce moment, tu as une partenaire ?

BM : Une partenaire euh, partenaire de jeu ou partenaire de travail, j'ai un partenaire de travail. Un partenaire de travail des, des partenaires de vie euh, de vie commune. J'ai euh, ouais actuellement une partenaire de jeu. (21abm1g)

CP: Ça franchement c'est super intéressant mais à mon avis là vaut mieux pas faire géo, dans ce cas-là, mais vaut mieux faire géologie quoi et faire euh, de la tectonique euh.

E: Ouais mais géologie tu es obligé de

passer par bio quoi en fait. (21acp1g)

E: Et, et Suisse et Angleterre, tu y es allée souvent aussi, non ?

CL: Angleterre, j'ai dû y aller trois fois. Donc, deux fois à Londres, et une fois à York. C'est dans le nord de l'Angleterre, c'est pas très loin de l'Ecosse. Et euh Allemagne, trois fois. Et Espagne, trois fois. Et Suisse, euh, deux, trois fois. (21acl11)

CL: J'avais envie de travailler avec les enfants. Donc euh, quand tu vois les métiers que tu peux faire euh, dans l'enfance c'est animatrice donc euh, ça me plaît pas du tout. Euh, éducatrice, et éducatrice moi si j'avais été éducatrice j'aurais voulu être en foyer d'accueil avec des petits. (21acl1g)

CL: En plus euh, enseigner euh, l'histoire-géo pendant quarante ans euh, ça me, ça me gonfle un peu alors que prof des écoles euh, c'est, c'est, c'est varié tu vois euh, je touche à tout. Et euh, c'est vrai, deux ans et demi treize ans c'est un public qui me convient tout à fait je le sais j'ai travaillé avec eux et j'ai travaillé avec des ados. Et je sais que ça passe moins bien donc c'est pas la peine que, que j'impose ça à, à des élèves quoi. (21acl1g)

E: Et, et Suisse et Ang/, Angleterre, tu y es allée souvent aussi, non ?

CL: Angleterre, j'ai dû y aller trois fois.(bruit de fond) Donc, deux fois à Londres, et, une fois à York, c'est dans le nord de l'Angleterre, c'est pas très loin de l'Ecosse. (21acl11)

(b) Acquisition/Aphasie : catégories lexicales vs. fonctionnelles

(13) Contraintes phonotactiques

(a) initiales

Absence de */t/ ou */d/ à l'initiale des mots vs. syllabes internes : atlas,

mat(e)las, Mad(e)leine par effacement de schwa ou structurellement.

(b) finales

Fr. du midi : dévoisement : z → s (*gaz*).

Cf. /r/ = [ʁ]. Typiquement, la fin d'unité périodique coïncide avec la fin d'une unité lexicale (*Il est allé à la mer, C'est un beau décor, C'est fait pour*).

(14) Accentuation

« Les caractéristiques acoustiques de l'accent initial ne diffèrent pas de celles de l'accent d'insistance intellectif, mais, contrairement à ce dernier, il n'est pas employé uniquement pour mettre en valeur une notion mais pour donner au discours, en démarquant les mots, une plus grande clarté. Lucci (1983) dégage un certain nombre de critères qui favorisent l'emploi de cet accent :

- les trisyllabiques
- les mots dont l'attaque initiale est complexe
- les groupes rythmiques longs
- les catégories grammaticales les moins fréquentes (comparatifs, adjectifs numéraux, adverbes)

L'écoute d'un ensemble d'émissions radiophoniques et télévisées nous a permis de mettre en évidence des critères supplémentaires. Nous avons noté, qu'en plus des catégories proposées par Lucci, l'accent pouvait porter sur :

- les prépositions
- tous les déterminants y compris l'article
- les clitiques sujets

Cet accent donne un tout autre rythme à la phrase et dans le meilleur des cas, il frappe les syllabes initiales de tous les mots lexicaux comme dans (23) :

(23) ... présentent des "fissures dans le "système de "refroidissement du "réacteur "nucléaire ... (FI) » (Lyche et Girard, 1995 : 213)

(15) Schwa (Lacheret & Lyche 2008)

“We presented ... three hypotheses based upon two intertwined assumptions. We proposed that a syllable maintaining a variable schwa, similarly to a stressed syllable, is perceived as standing out of its environment, and that initial positions were privileged in French. This led us to predict that monosyllables and initial syllables in polysyllables would exhibit different behaviours. Our results fully concur with this prediction : fig 2 shows that monosyllables lose their schwas more easily than polysyllables.”

(16) Liaison

- (a) Liaison non enchaînée 'classique' (Encrevé 1988, Green & Hintze 2001)
- (b) Liaison non enchaînée en contexte de rupture intonative (Plénat 2008)
- (c) Nature phonétique de la consonne de

liaison (Spinelli & Meunier 2005)

(d) Français du midi conservateur et loi de position : *bon ami* [bɔnamɪ] *[bonami].

(17) Prosodie : rythme, accentuation, intonation (Astesano 2001 : 294)

« (Kohler 1991) le mot serait une entité plus importante en parole spontanée qu'en parole lue ou en poésie, où la structuration rythmique au-delà du mot domine. Dans cette optique il se pourrait que l'accentuation initiale ait une fonction non négligeable dans l'identification des unités lexicales. Il est probable qu'en parole spontanée où il n'existe pas, par définition, de structure textuelle préétablie, les locuteurs aient recours à ce type d'accentuation et aux figures accentuelles qu'elles constituent (...) afin de faciliter l'accès au sens. Des recherches récentes en psycholinguistique suggèrent d'ailleurs que la tendance à segmenter le flot de parole à l'initiale des mots lexicaux serait "une propriété générale des mécanismes de reconnaissance des mots, indépendamment de la langue", que l'on retrouverait aussi

bien en français qu'en anglais (Dumay et al, 1998). »

(18) Reconnaissance automatique de la parole (M. Ada-Decker). Question posée : soit un syntagme nominal du type *la constitution*, y a-t-il une hiérarchie du type :

la constituTION >> la CONStitution >> LA constitution >> la constitTUtion >> la consTIution.

Réponse de M. Ada-Decker : difficile à établir. Conclusion : Les carottes ne sont pas cuites !

IV.CONCLUSION GENERALE

Le mot est une entité dont la prégnance ne provient pas seulement des conventions orthographiques. Toutes les variétés du français n'obéissent pas aux mêmes contraintes en ce qui concerne le découpage des énoncés en unités correspondant **grosso modo** au mot dans son sens classique mais toutes offrent des stratégies de démarcation permettant de reconstruire des formes-de-mot sous-tendant des mots grammaticaux et des lexèmes. Sommes-nous victimes d'une illusion provenant de la graphie ou au contraire la graphie renforce-t-elle des généralisations qui sont implicites dans le fonctionnement du français ?

Une fois ces observations faites, on constate cependant que les travaux empiriques récents démontrent aussi que la notion classique de mot n'est pas suffisante d'un point de vue cognitif. Les locuteurs peuvent autonomiser des unités qui peuvent être plus petites que le mot classique et inversement ils semblent mémoriser des unités plus larges que le mot classique (cf. la loi de position en français du Midi dans des séquences

comme *neuf heures* [nøvœʁə], Eychemme 2006). On peut donc considérer la structure habituellement attribuée par les linguistes au lexique mental comme une approximation utile et, en fait, indispensable, à l'appréhension de diverses régularités observables. En même temps, il semble évident que les relations multidimensionnelles entre les entités lexicales sont infiniment plus complexes que les divisions traditionnelles.